

# Introduction

## La petite enfance du berceau jusqu'à l'âge de 8 ans

« L'apprentissage des jeunes enfants s'applique aux programmes destinés aux enfants de la naissance à huit ans, notamment :

- les programmes destinés aux enfants qui ne sont pas encore intégrés à une structure formelle comme une école, une garderie ou une prématernelle, ainsi que les programmes destinés aux enfants et à leur famille;
- les programmes de maternelle intégrés au système scolaire [...] qui servent de transition vers la scolarisation formelle;
- les classes des premières années du primaire.»

(Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2014, p. 4)

La petite enfance est une période cruciale dans le développement des enfants. L'autonomie, la prise de décision, la créativité, la capacité d'apprendre, l'habileté d'établir des rapports avec les autres et l'estime de soi s'amorcent durant cette période. Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba offre un appui aux divisions scolaires en matière d'éducation des enfants jusqu'à l'âge de huit ans par le biais de la [Section de l'éducation de la petite enfance](#).

La section collabore et coopère avec les divisions scolaires, d'autres ministères (provinciaux ou fédéraux), les Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Manitoba, divers groupes d'intervenants du milieu éducatif et des parents. Cette collaboration favorise la promotion des programmes et des services reliés au développement des enfants qui prépareront ces derniers pour une rentrée réussie et un apprentissage optimal durant leurs premières années à l'école.

Bien que la période de la petite enfance s'étende jusqu'à l'âge de huit ans, le présent document d'appui portera son attention sur la maternelle. Au Manitoba, la maternelle offre aux jeunes enfants une initiation en douceur à l'école, grâce à des expériences d'apprentissage riches et signifiantes qui sont axées sur le jeu. Ces expériences, adaptées au développement des jeunes enfants, favorisent leur épanouissement dans tous les domaines et les respectent en tant qu'apprenants capables et pleins de potentiel, motivés, assurés, et qui sont prêts à prendre la responsabilité de leur apprentissage. Le Ministère reconnaît la valeur du travail accompli dans les écoles et les classes de maternelle de toute la province, de même que le dévouement des enseignants de maternelle du Manitoba, qui créent des milieux d'apprentissage inclusifs, favorisant le succès de chacun de leurs élèves.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation encourage un enseignement et un apprentissage centrés sur l'enfant qui reposent sur une approche pédagogique qui tient compte du fait que les enfants apprennent en jouant et en nouant des relations entre eux et avec des adultes bienveillants. Cette approche reconnaît que les jeunes enfants apprennent de manière holistique à travers tous les domaines de leur développement et apprennent mieux lorsque des liens naturels peuvent être tissés, d'une part entre la langue et les apprentissages liés aux différentes matières, et d'autre part entre chacun des divers curriculums de la maternelle.

## Les buts du présent document

Le document *Les joies de l'apprentissage : un document d'appui pour les enseignants de la maternelle* a pour but de présenter, aux enseignants et aux leaders du milieu scolaire, une démarche pédagogique axée sur le jeu pour aborder les curriculums de la maternelle du Manitoba de façon intégrée. Cette ressource se veut utile et stimulante, appropriée au niveau de développement des enfants, engageante pour les familles et en harmonie avec les premières expériences d'apprentissage vécues par les enfants avant leur arrivée à l'école.

Le présent document est une adaptation de *A Time for Learning, A Time for Joy : A Resource for Kindergarten Teachers*. C'est sur cette base que le Bureau de l'éducation française a entrepris de créer un document d'appui pour les classes de maternelle qui reflète la réalité du Programme d'immersion française au Manitoba et qui répond à leurs besoins.

« La communauté scientifique reconnaît les bienfaits du jeu. Il est prouvé que l'exploration, la réflexion, la résolution de problèmes et la communication verbale présentes dans le jeu influencent le développement cérébral des enfants. »

(Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2012, paragr. 2)

Le jeu étant validé comme un moyen naturel d'apprendre sur la base de recherches neuroscientifiques récentes, les professionnels de l'éducation en petite enfance privilégient une démarche pédagogique holistique et axée sur le jeu. En mettant l'accent sur l'apprentissage par le jeu, une planification intentionnelle de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi qu'une approche pédagogique favorisant l'intégration des divers curriculums, le présent document réaffirme l'importance d'une démarche pédagogique centrée sur l'enfant. Démarche que les enseignants de la petite enfance du Manitoba ont embrassée depuis plus d'un siècle.

## Les fondements de l'apprentissage à la maternelle

Vous remarquerez, tout au long de ce document, l'utilisation de l'expression « paysages d'apprentissage ». Ceux-ci représentent aussi bien le contexte que le contenu, tels que la vision du Programme d'immersion française au Manitoba, les divers curriculums de la maternelle et leur mise en œuvre dans un milieu axé sur le jeu. Ces paysages fournissent un appui quant à la planification des apprentissages et à la conception de milieux d'apprentissages riches. Ils offrent un terrain fertile sur lequel les enfants font des explorations et se lancent dans des enquêtes qui ont un sens à leurs yeux.

« Le jeu répond à un besoin impératif des jeunes enfants et constitue un droit selon la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). »

(Québec, ministère de la Famille, 2014, p. 5)

En examinant les questions que se posent les enfants à la figure I.1, on peut penser aux divers paysages d'apprentissage en tant que moyens appuyant les multiples façons qu'ont les enfants de penser et d'apprendre. L'apprentissage est possible lorsque les questions des enfants sont utilisées comme source d'inspiration pour la planification quotidienne ou à long terme. Les divers paysages proposent des contextes riches et signifiants en plus de nombreuses possibilités pour planifier les explorations des enfants.

Comme pour n'importe quelle exploration, la flexibilité est essentielle. Elle permet de tirer profit des situations d'apprentissage imprévues qui peuvent émerger spontanément en raison des suggestions des enfants.

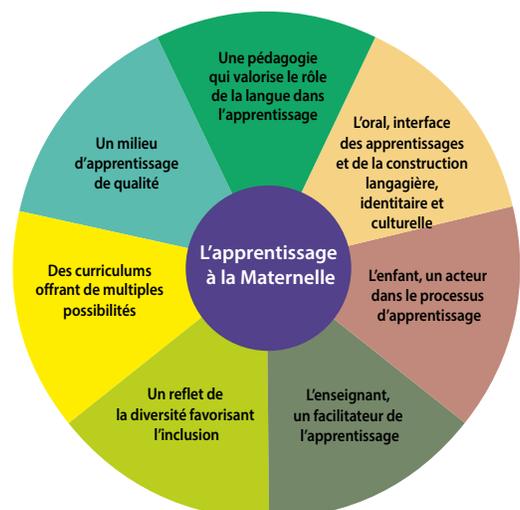
**Figure I.1 :**  
Les multiples façons de penser et d'apprendre chez l'enfant



Dans le contexte de la maternelle en immersion française, les enfants réfléchiront à ces questions dans leur première langue et ils communiqueront souvent leur pensée et leurs idées dans cette langue ou par des gestes, des dessins, etc. Il est alors fondamental que l'enseignant agisse comme modèle et comme facilitateur auprès des enfants afin de les guider, petit à petit, vers une utilisation plus autonome de la langue française.

## Les fondements

Les fondements suivants définissent le cadre dans lequel sont ancrés les divers paysages d'apprentissage à la maternelle. Ils ont tous pour but de fournir un milieu d'apprentissage centré sur l'enfant qui tient compte du fait que les jeunes enfants apprennent en jouant et en nouant des relations entre eux et avec des adultes bienveillants. Ils reflètent la diversité culturelle de la classe et de la communauté scolaire ainsi que l'importance d'entretenir des liens étroits avec les familles favorisant ainsi la continuité des apprentissages.



**Figure I.2 :**  
Les fondements de l'apprentissage à la maternelle

## Une pédagogie qui valorise le rôle de la langue dans l'apprentissage

Une pédagogie qui valorise le rôle de la langue dans l'apprentissage permet à l'enfant d'acquérir des compétences langagières et disciplinaires. En immersion, la langue française entoure et influence l'élève en tout temps. À la fois objet et véhicule de l'apprentissage, elle est l'outil de communication, de structuration cognitive, et le vecteur de croissance personnelle et sociale.

## L'enfant, un acteur dans le processus d'apprentissage

Les enfants apprennent de différentes façons et les enseignants apprécient leurs nombreuses manières de construire leur savoir et de donner un sens à leurs apprentissages. Les enfants arrivent à l'école en ayant beaucoup de potentiel et plusieurs expériences à leur actif. Ils font preuve d'une curiosité naturelle et sont constamment en train d'apprendre au sein du milieu scolaire, de leur famille et de la communauté.

## L'enseignant, un facilitateur de l'apprentissage

Les enseignants de maternelle sont passionnés à l'idée d'enseigner aux jeunes enfants et d'apprendre avec eux. Ils facilitent leurs apprentissages en créant de façon consciente des expériences d'apprentissage signifiantes ainsi qu'un milieu d'apprentissage riche orienté vers le jeu et propices à l'épanouissement physique, social, émotionnel, cognitif et langagier de tous les enfants.

## Un reflet de la diversité favorisant l'inclusion

Les enseignants de maternelle reconnaissent l'importance fondamentale de respecter, avant tout, le rythme de développement individuel de chaque enfant ainsi que ses besoins et ses champs d'intérêt pour assurer son bien-être et appuyer son plaisir d'apprendre. Ils s'assurent que les expériences vécues à la maternelle reflètent la diversité des enfants, des familles et des personnes qui œuvrent au sein de l'école.

## Des curriculums offrant de multiples possibilités

Les divers curriculums de la maternelle mettent en valeur les contextes axés sur le jeu et les enquêtes initiées par l'enfant; lesquels sont enrichis par l'adulte. Ils offrent également des possibilités d'enquêtes plus ciblées initiées par les enseignants. Leur mise en œuvre est possible grâce à la planification délibérée de diverses expériences d'apprentissage fondées sur une documentation pédagogique qui reflète ce que les enfants savent, ce qu'ils pensent et ce sur quoi ils s'interrogent.

## Un milieu d'apprentissage de qualité

Un milieu d'apprentissage de qualité dans une classe de maternelle permet à des situations de jeu complexe et riche de fleurir. La salle de classe est un endroit chaleureux et accueillant, où les enfants et les adultes se posent des questions, apprennent et construisent ensemble. Ce milieu stimulant et engageant permet de planifier des expériences d'apprentissage pertinentes et de tirer profit d'une abondance d'occasions pour jouer et explorer, pour enrichir l'apprentissage des enfants tout en encourageant l'acquisition et le développement du français oral.

## Des partenariats favorisant la continuité des apprentissages et le développement d'un sens d'appartenance à une nouvelle communauté

Les enseignants de maternelle honorent les familles et les communautés des enfants en reconnaissant que ceux-ci interagissent et apprennent dans divers contextes. L'engagement des familles envers l'acquisition et l'apprentissage de la langue française est essentiel à la réussite scolaire des enfants et à la construction de leur identité comme apprenant en immersion française. Les apprentissages passés, présents et futurs des enfants sont mieux assurés par des efforts coordonnés à domicile, à l'école et dans la communauté.

## L'utilisation de ce document d'appui

Ce document d'appui contient les sections suivantes :

- L'**introduction** explique le but du document, son contenu, son organisation et le public visé.
- Les **chapitres 1 à 8** portent sur l'apprentissage et l'enseignement à la maternelle dans un contexte axé sur le jeu. Ils présentent des considérations théoriques ainsi que des exemples et des modèles qui reflètent les fondements de l'apprentissage à la maternelle sur lesquels repose le présent document, favorisant ainsi le développement optimal et l'apprentissage de tous les enfants.
- Les **annexes** offrent des renseignements supplémentaires et des outils pouvant être utiles aux enseignants de maternelle.
- Les **sources bibliographiques** sont constituées de ressources citées, de références et de ressources consultées pour la rédaction du document.

Certains termes sont accompagnés d'hyperliens pour permettre au lecteur de naviguer d'une section à l'autre à l'intérieur du document ou d'accéder à des ressources qui lui donneront des renseignements supplémentaires.

Des icônes sont utilisées dans le document pour attirer l'attention du lecteur sur certains sujets et certaines ressources.



**Anecdotes** : Les anecdotes ou petites histoires provenant des classes de maternelle qui figurent dans ce document donnent l'occasion d'en apprendre davantage sur l'apprentissage des enfants par le jeu. Ces anecdotes ont été racontées par des enseignants manitobains et servent d'exemples de ce qui se passe dans des classes de maternelle de la province. Elles ont été adaptées pour mieux refléter la réalité du Programme d'immersion française au Manitoba. Elles sont liées aux apprentissages visés à la maternelle et illustrent des occasions de mettre en œuvre les divers curriculums par l'intermédiaire du jeu initié par l'enfant et appuyé par l'adulte (Broadhead et Burt, 2012).



**Diversité et inclusion** : Diverses perspectives dont celles des Premières nations, des Métis et des Inuits ainsi que celles des nouveaux arrivants sont présentées afin de faire mieux comprendre différents points de vue. Des suggestions sont également présentées pour appuyer la mise en œuvre d'une programmation appropriée qui vise à répondre aux besoins divers de tous les enfants de la maternelle.



**Réflexion** : Les questions de réflexion qui figurent dans ce document peuvent aider à examiner certaines idées importantes, comme la façon dont l'enseignant perçoit les enfants et leur apprentissage, le rôle de l'enseignant dans un milieu d'apprentissage axé sur le jeu, la conception d'un milieu d'apprentissage de qualité, etc. Ces questions sont utiles pour encourager la réflexion personnelle et l'établissement d'objectifs, favoriser des discussions dans le cadre de réunions du personnel ou de communautés d'apprentissage professionnelles et fournir des occasions de perfectionnement professionnel.



**Apprentissage professionnel continu** : Des suggestions de ressources imprimées ou en version électronique, à la fin de chaque chapitre, encouragent le lecteur à poursuivre ses apprentissages sur un sujet en particulier.



**Annexes** : Des annexes offrent des renseignements supplémentaires et des outils pouvant être utiles aux enseignants de maternelle.